

# Module de codification CCAM - Act CCAM NX (deiotAct)

Le module est lancé depuis Opéra per et post-opératoire après sélection de l'intervention

Fonctionnalités du module :

- Outil pour la codification des interventions et la transmission des actes vers le SIH
- Outil d'aide, de consultation et de recherche sur les actes CCAM
- Gestionnaire des favoris et automatisation des actes CCAM (pour les spécialités et les intervenants)

Lancement du module depuis Opéra

Module Act CCAM NX 2.1 - Codification des actes d'après la CCAM - VERSION DE DEMONSTRATION

LORDANT Anais (Charvet)

Date de naissance : 01/01/1970

Numéro de patient : 11223

Séjour : Aucun - Sexe : f

Numéro de requête : 7

Intervention du 10/12/2022

Type d'anesthésie : AL

Type de visite : Externe

Canal carpien [- Orthopédie]

Liste des intervenants

Michel, Jean-Pierre [Chirurgien]

Recherche & Sélection

Automatisation CCAM / interventions

- 1 - Canal carpien
  - AHPC001 - Libération du nerf médian au canal carpien, par abord direct
- 2 - Canal carpien
  - AHPA009 - Libération du nerf médian au canal carpien, par abord direct

Codification en cours

AHPA009 Libération du nerf médian au canal carpien, par abord direct

Note concernant AHPA009

Code acte      PMSI      Activité      Phase      Modificateurs      Ext. Assoc.      Lib. Rmb      Forf.

Liste des actes

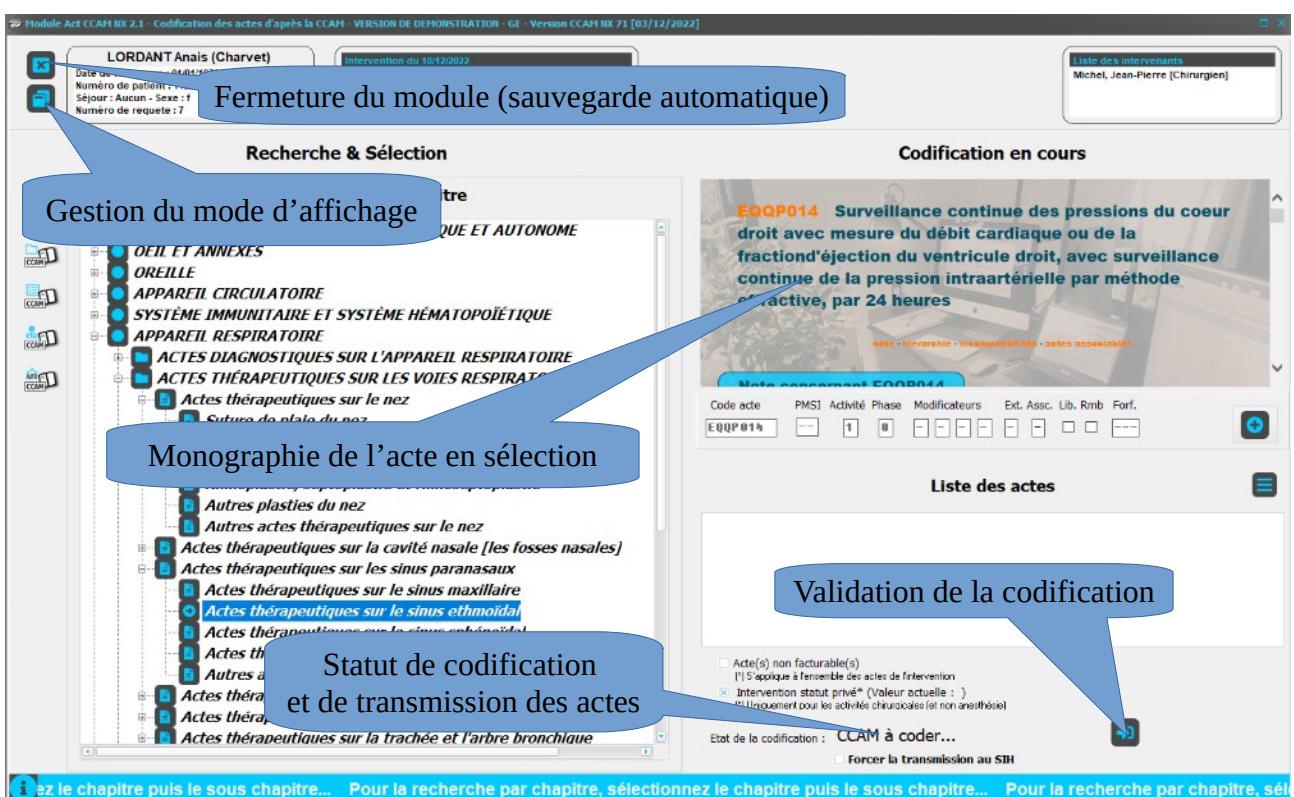
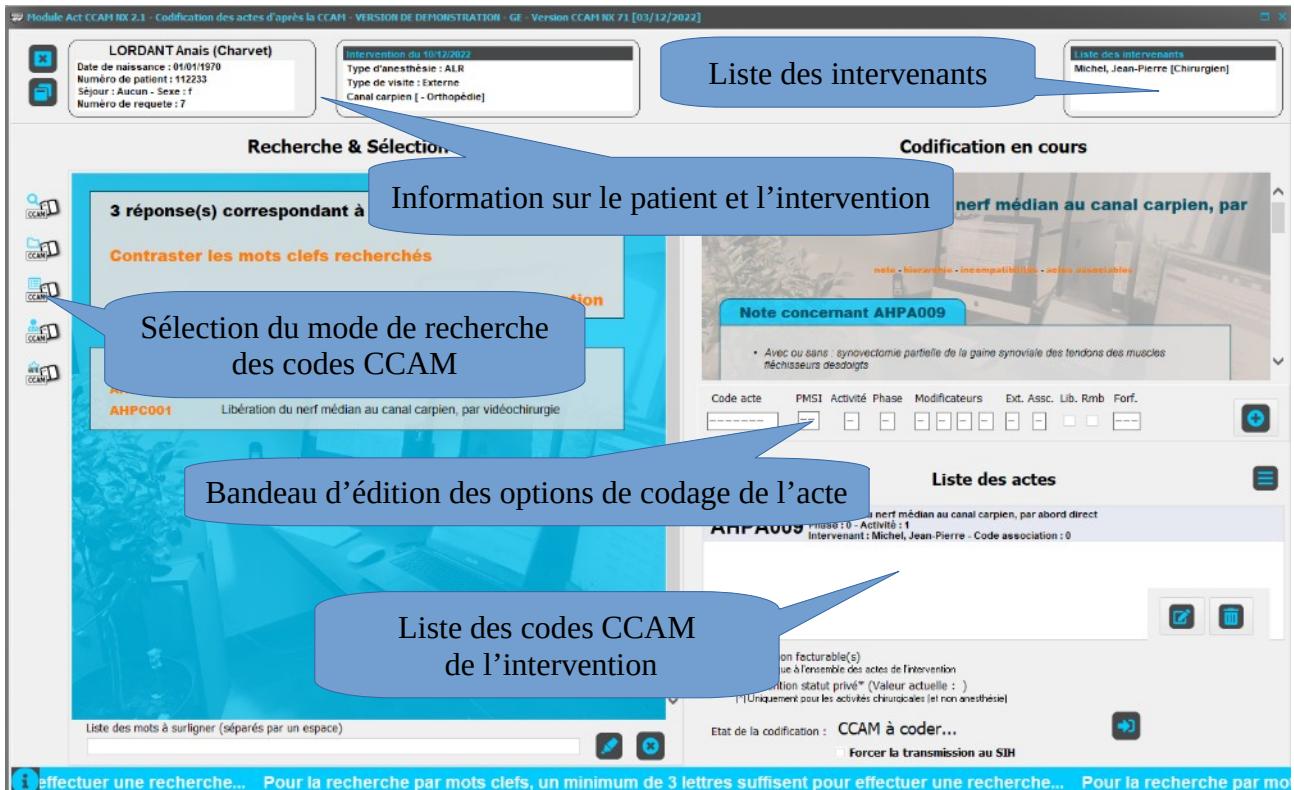
Acte(s) non facturable(s)

Intervention statut privé\* (Valeur actuelle : )

Etat de la codification : CCAM à coder...

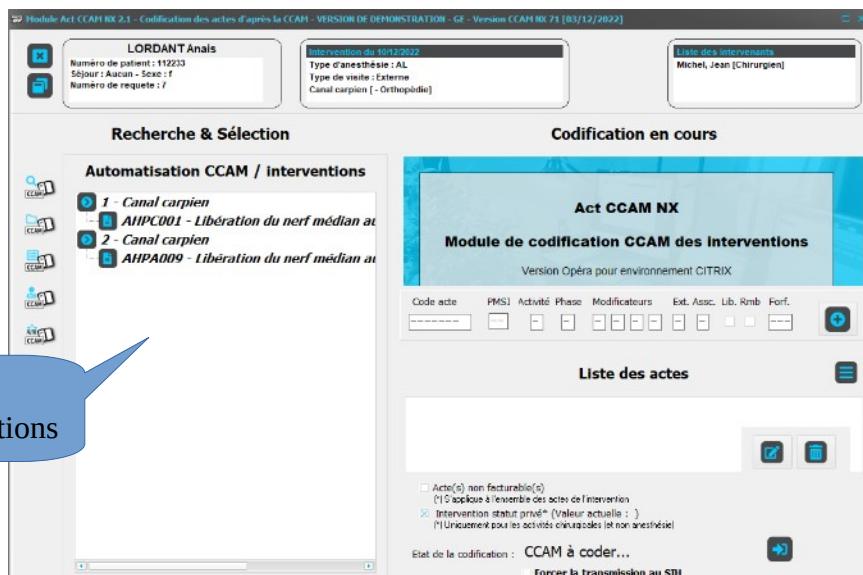
Forcer la transmission au SIH

Recherchez la liste des actes selon l'intitulé de (ou des) intervention(s) ... Sélectionnez la liste des actes selon l'intitulé de (ou des) intervention(s) ...

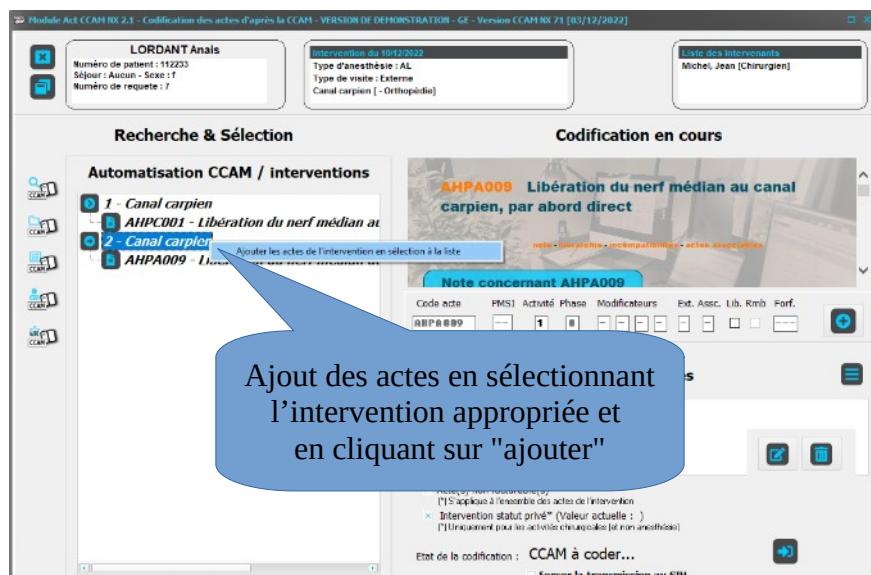


## A – Utilisation de l’outil pour le codage des actes CCAM à l’aide de l’automatisation

Si l’intitulé d’une intervention correspond à un ou plusieurs actes CCAM (Configuration DIM du site), une liste de ces codes est présentée à l’utilisateur.

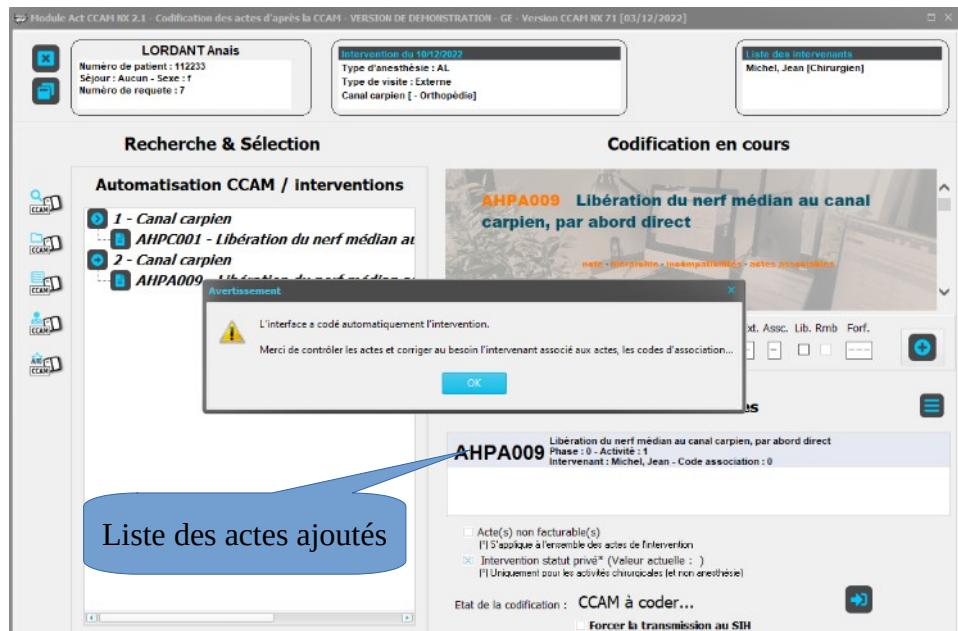


Sur la colonne de gauche, se trouve la liste des automatisations possibles.



L’utilisateur peut alors cliquer sur l’intervention appropriée et sélectionner l’action “ajouter les actes...”

Le module ajoute le ou les codes CCAM à la liste de la codification en cours.



Un message d'alerte demande à l'utilisateur de contrôler les données automatiquement renseignées (intervenant, modificateurs...) Si l'utilisateur souhaite modifier ces informations, il doit sélectionner l'acte à corriger de la liste et cliquer sur la fonction "Modification de l'acte"



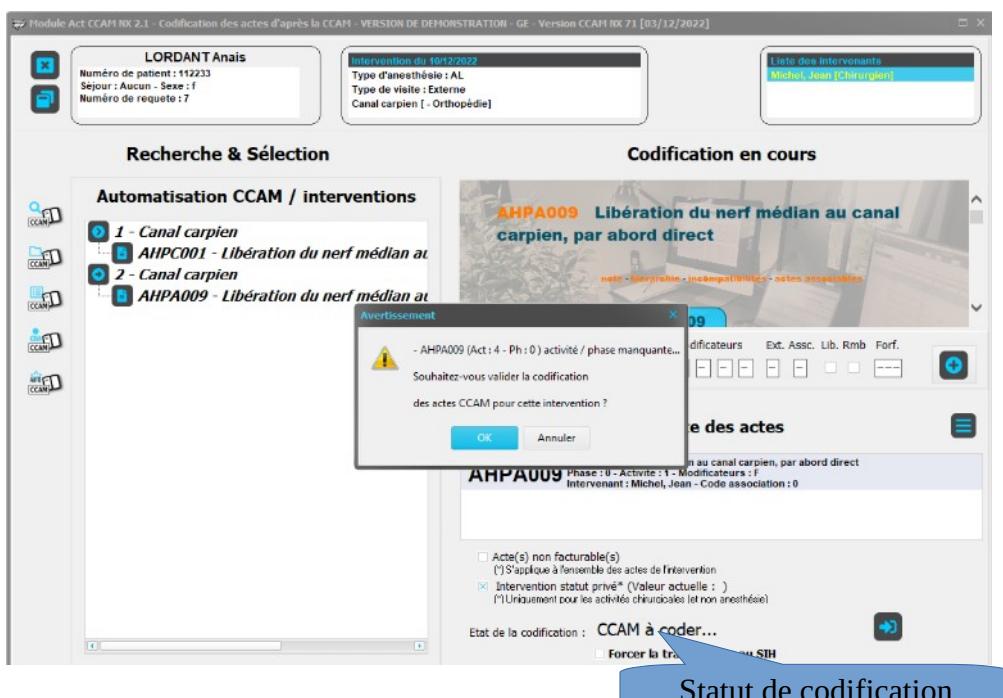
L'acte en cours de modification est surligné en orange dans la liste et il est chargé sur le bandeau supérieur. L'utilisateur peut alors corriger les informations (intervenant, modificateurs, extension doc, code d'association...) et valider les corrections à l'aide du bouton de validation.



Une fois la codification effectuée et contrôlée, la validation s'effectue à l'aide du bouton de validation à droite de l'état de la codification.



Un contrôle des actes (règle de la CCAM limitée) est effectué et un message d'alerte prévient d'utilisateur si une ou plusieurs règles ne sont pas respectées.



Le statut de la codification est alors mis à jour.

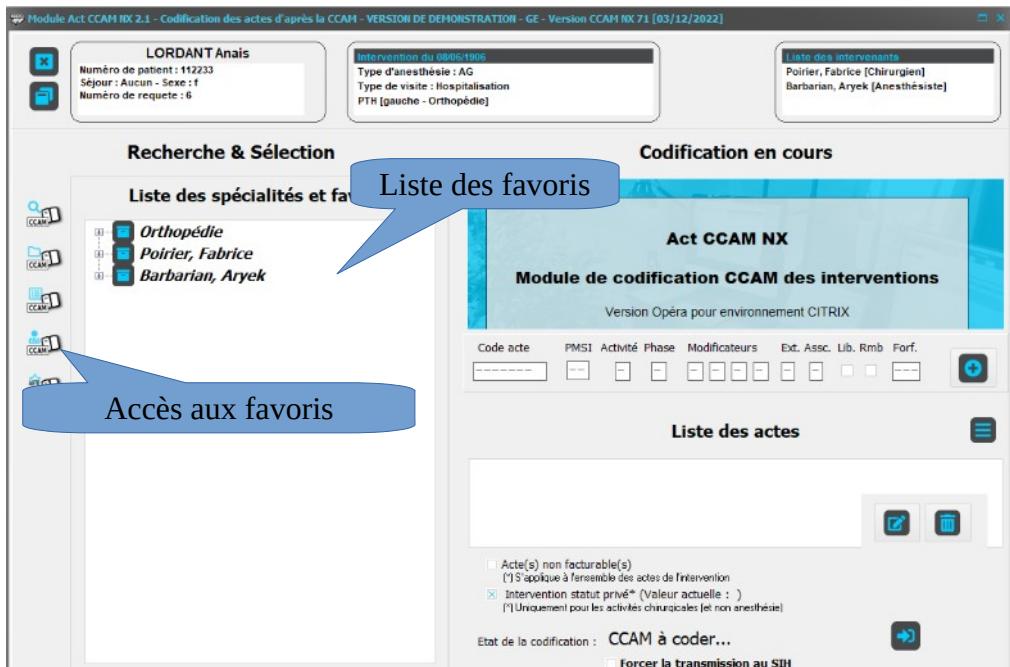
Etat de la codification : **Acte(s) CCAM validé(s)**

Forcer la transmission au SIH

## B – Utilisation de l’outil pour le codage des actes CCAM à l’aide des favoris

La liste des favoris est accessible au chargement du module si l’automatisation des actes vis à vis de l’intitulé de l’intervention n’est pas disponible. Sinon, il est toujours possible d’y accéder à l’aide du bouton d’accès correspondant.

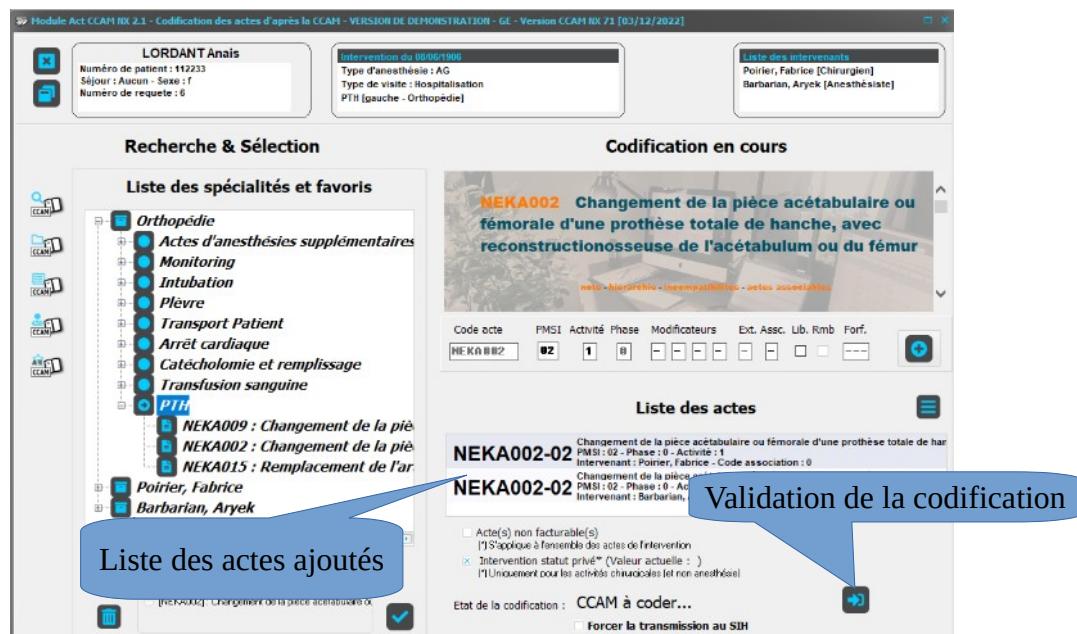
La liste des favoris chargée est propre à chaque intervenant et à chaque spécialité.



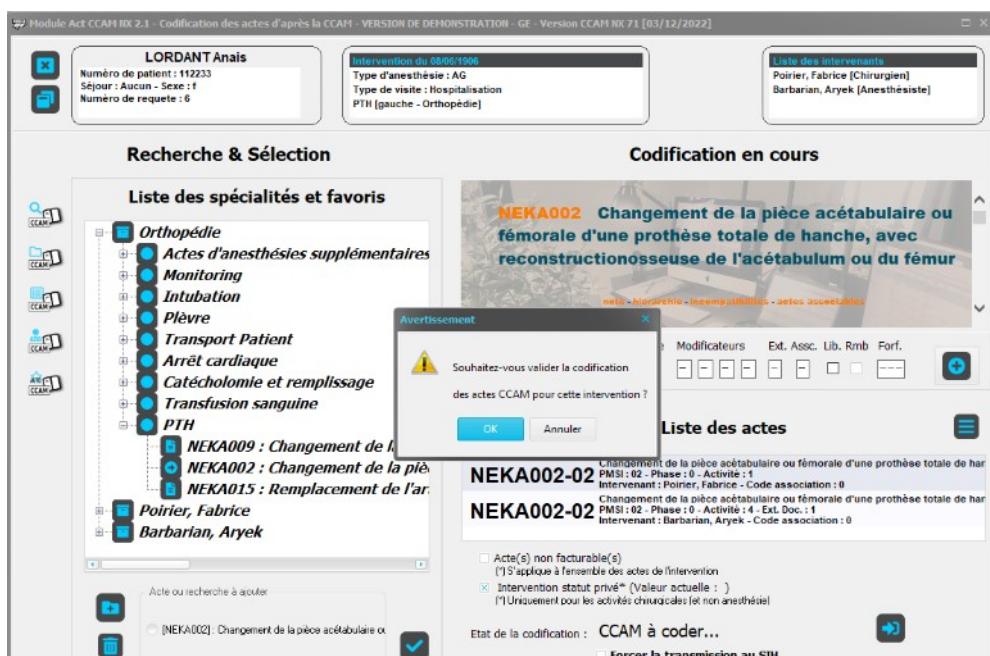
En double-cliquant sur l’icône d’un nœud de la hiérarchie, les nœuds enfants s’ouvrent en totalité (ou se ferment en totalité) permettant une navigation plus rapide dans les favoris.



En sélectionnant l’acte, ce dernier est chargé dans le bandeau de codification ainsi que la monographie de l’acte. L’ajout de l’acte à la liste se fait à l’aide du bouton correspondant.



Une fois la codification effectuée et contrôlée, la validation s'effectue à l'aide du bouton de validation à droite de l'état de la codification.



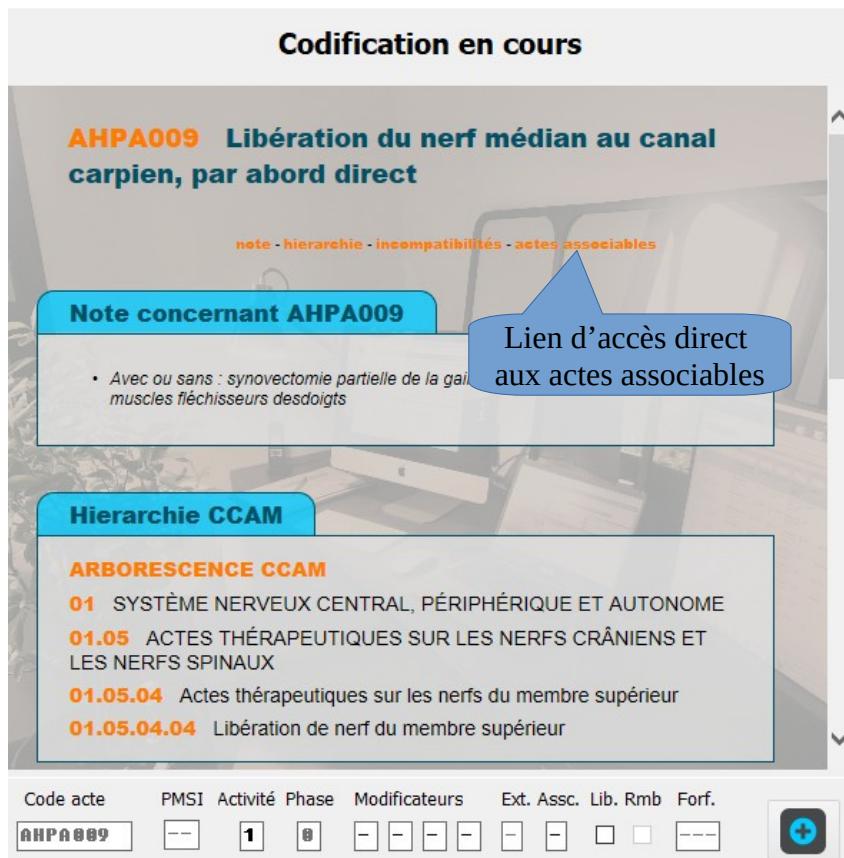
Un contrôle des actes (règle de la CCAM limitée) est effectué et un message d'alerte prévient d'utilisateur si une ou plusieurs règles ne sont pas respectées.



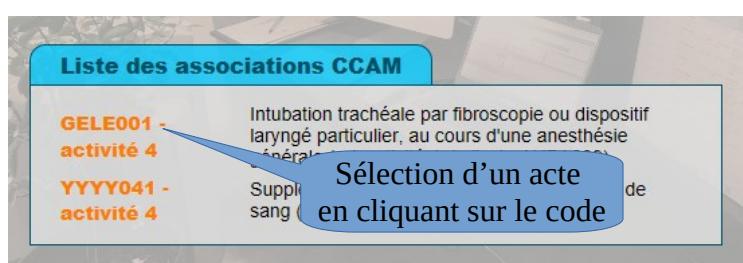
Le statut de la codification est alors mis à jour.

## C – Accès aux actes associables d'un acte depuis la monographie

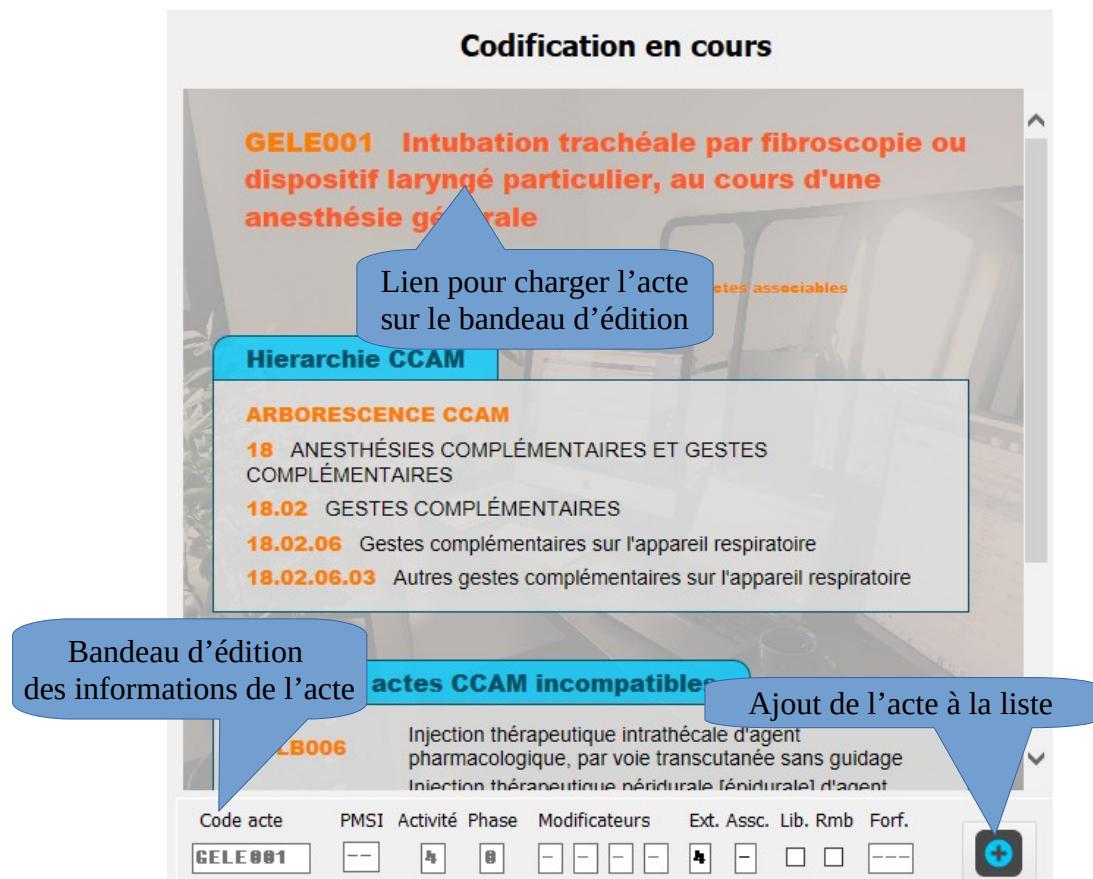
Lors de la procédure de codification de l'intervention, l'utilisateur peut être amené à ajouter un acte CCAM supplémentaire à l'acte principal. La liste des actes associables d'un acte est affichée sur la monographie de l'acte.



Depuis la liste des actes associables, l'utilisateur peut cliquer sur le code afin de charger sa monographie

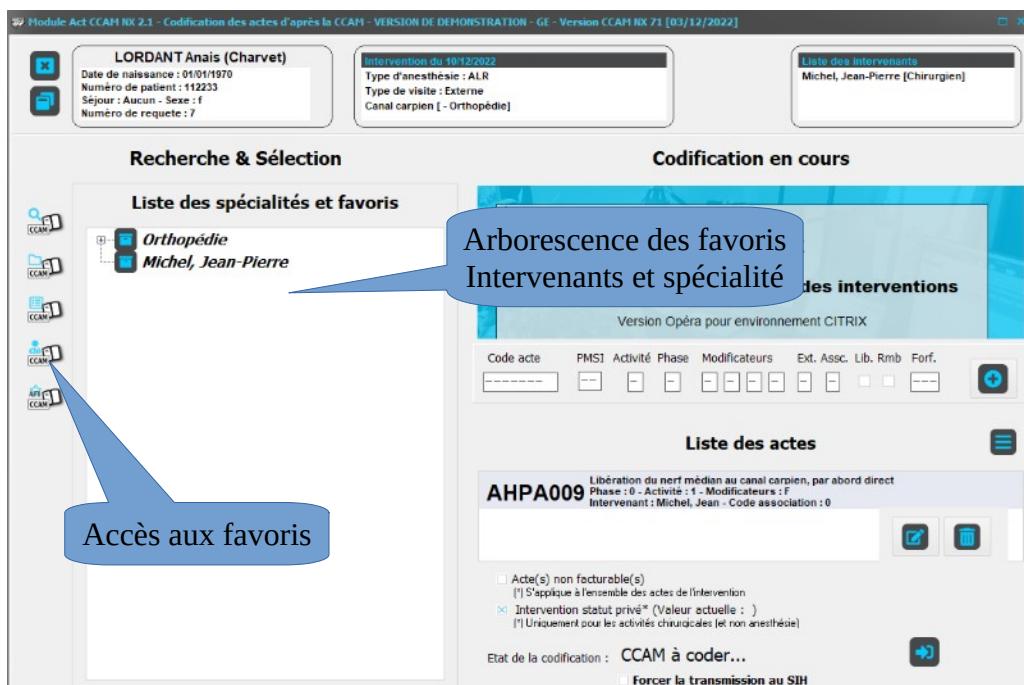


Une fois la monographie de l'acte affichée, il est nécessaire de cliquer sur le titre de l'acte (code ou intitulé) afin de charger l'acte dans le bandeau d'édition du code pour pouvoir l'ajouter à la liste des actes déjà codés

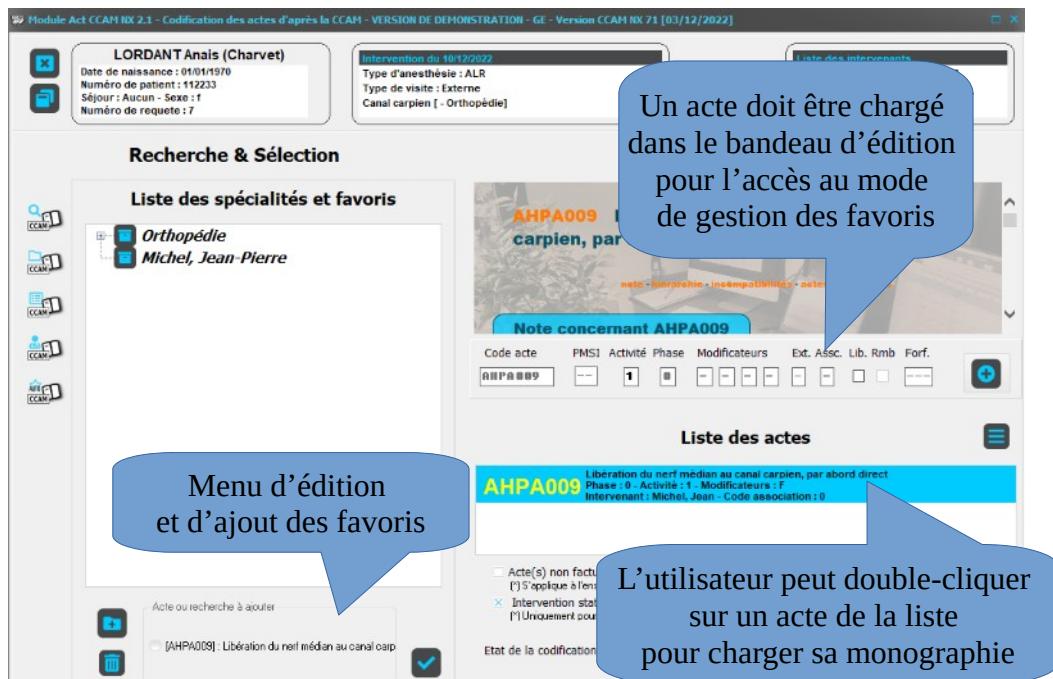


## D – Gestion des favoris d'un intervenant

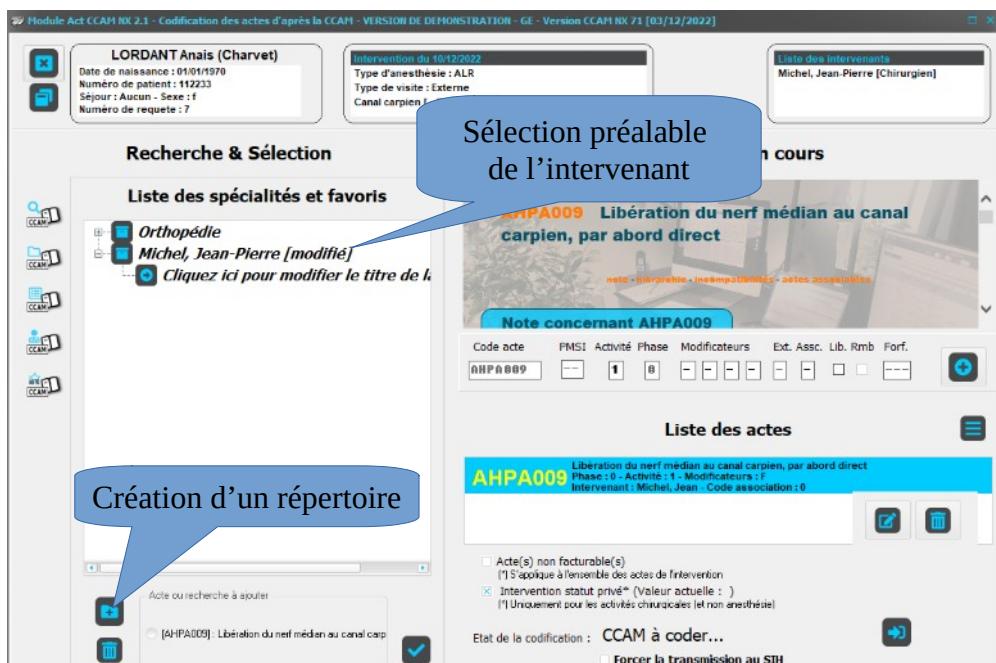
Chaque intervenant dispose d'une liste de favoris qui sera chargée à l'affichage de la fenêtre du module et sauvegardée (en cas de modification) à la fermeture de la fenêtre.



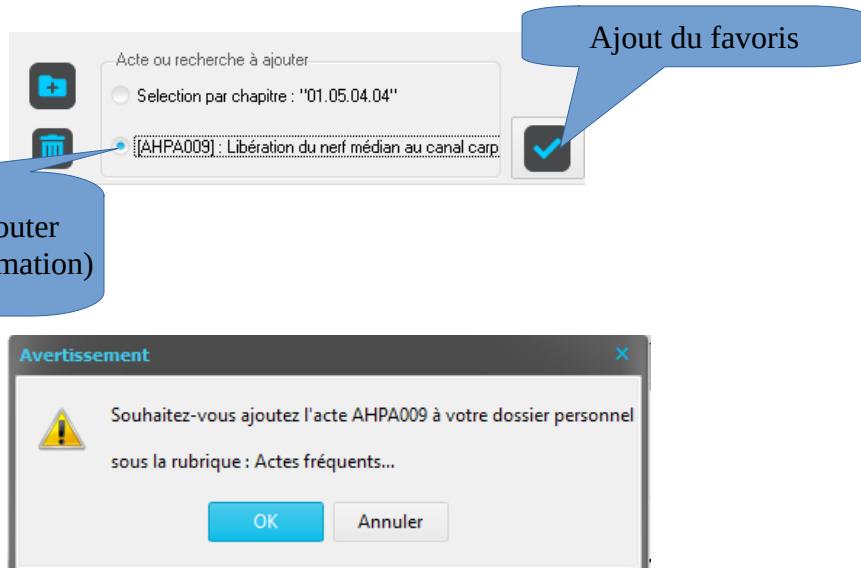
Pour ajouter un favoris à un intervenant, **il est nécessaire de créer un premier répertoire** à l'arborescence (sous le nom de l'intervenant). Pour entrer dans le mode de gestion des favoris, **un acte doit être chargé dans le bandeau d'édition** (pour charger un acte depuis la liste des actes codés, l'utilisateur peut double cliquer sur un acte)



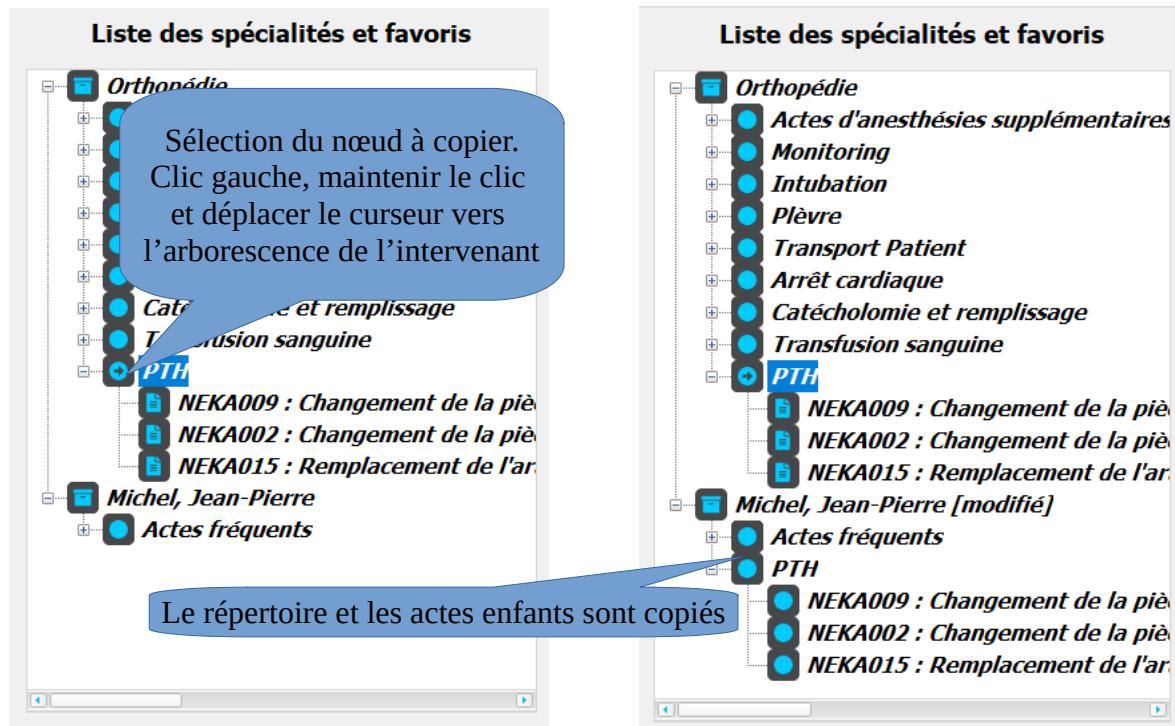
Pour créer le premier répertoire d'un intervenant, l'utilisateur doit sélectionner l'intervenant dans l'arborescence et cliquer sur le bouton de création d'un répertoire. L'utilisateur sélectionne le répertoire nouvellement créé afin de modifier son nom.



La procédure d'ajout d'un favoris est la suivante : sélection du répertoire de destination du favoris, choix de l'acte à ajouter (ou de la recherche par mot clef ou de la sélection par chapitre) et ajout de la sélection à l'aide du bouton correspondant. Un message de confirmation apparaît afin de valider l'ajout.



L'utilisateur peut copier les répertoires et actes présents dans l'arborescence avec la technique du "drag & drop" (cliquer – glisser) vers l'arborescence d'un intervenant.



Toutes les modifications sont enregistrées automatiquement à la fermeture du module.